



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 30 juin 2009 au 20 janvier 2015

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position DOC-2009-12

Assouplissement de la règle d'encadrement du prix lors d'une introduction en bourse

Version consultée

[↓ Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

[↘ Article 212-17 du règlement général](#) [↗](#)

Liens

[↘ Bulletin mensuel - juillet-août 2002 - n° 370](#) [↓](#)

↳ [Rapport annuel COB 1999 - Chapitre 2 - La transparence du marché](#) ↓

↳ [Rapport annuel COB 2001 - Chapitre 2 - La transparence du marché](#) ↓

Mots clés

INFORMATION ET OPÉRATION FINANCIÈRE

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02